



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Amiens Calais

Question écrite n° 1870

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'intérêt et l'importance de l'électrification de la ligne SNCF Calais- Amiens. Alors que la section entre Boulogne-sur-Mer et Calais est actuellement en cours d'électrification, rien n'est prévu entre Boulogne-sur-Mer et Amiens, et des informations récentes laissent presager un abandon de cette ligne dans le cadre de la politique dite du « tout TGV ». Il lui demande de lui préciser les perspectives de son action ministérielle pour la réalisation de l'électrification de la ligne SNCF Calais-Amiens, qui concerne à juste titre les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie et si cette électrification ne peut être intégrée dans le XIe Plan pour que cette ligne soit considérée d'un intérêt vital par la SNCF pour le littoral du Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1870

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1545